

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 NOVEMBRE

## Les acclamations populaires

Le voyage en Amérique de Monsieur le Comte de Paris et de M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans s'est accompli au milieu de véritables ovations. C'est un spectacle à la fois grandiose et touchant que celui de ces républicains du Nouveau-Monde saluant de leurs hurrahs le chef de la Maison royale de France. La logique s'accorde avec l'enthousiasme, et le bon sens populaire n'est pas en défaut lorsqu'il acclame le Prince si injustement banni du pays dont les ancêtres ont constitué la grandeur nationale.

Tandis que les citoyens des États-Unis font à Monsieur le Comte de Paris un accueil respectueusement cordial, le peuple, ici, ne manque pas d'affirmer ses sympathies pour un monarque qui personnifie cependant, dans sa forme la plus absolue, le pouvoir souverain, avec une intensité de puissance qui paraîtrait abusif à la monarchie représentative. Mardi dernier, il se pressait en foule autour de l'église Sainte-Clothilde pour assister, ne fût-ce que de loin, à la bénédiction nuptiale donnée par S. Em. le cardinal archevêque de Paris à M. de Séze et à M<sup>lle</sup> de Mohrenheim.

M. de Séze porte brillamment dans l'armée française un nom illustré par le courage de l'avocat du droit auguste et d'une sublime infortune.

M<sup>me</sup> de Séze est la gracieuse fille de l'ambassadeur de Russie.

Ce mariage charmant est devenu un événement parisien, on pourrait dire même français, par les manifestations auxquelles il a donné lieu.

C'est la Russie, l'autre jour, que fêtait la foule sur le passage de M<sup>lle</sup> de Mohrenheim, tout comme c'est la France que les Américains honorent en la personne de Monsieur le Comte de Paris et de M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans. L'étiquette gouvernementale ne divise pas les nations attirées les unes vers les autres par une communauté d'estime et une affinité d'intérêts.

Chose remarquable : à New-York, en pleine République américaine, comme au Canada où sont si vivantes les traditions religieuses et royalistes de notre patrie, le peuple fait cortège au descendant des Rois très chrétiens ; à Paris, c'est autour d'une église que s'affirment les sympathies pour la Russie, et ces sympathies se produisent à l'occasion d'une union qui révèle, — ce que beaucoup ignoraient la veille — que le représentant du Czar, M. de Mohrenheim, est catholique tout comme s'il était Français.

Il nous semble qu'il y a dans ces rapprochements matière à réflexion et à espérance. Sans exagérer les faits, il est permis de s'en réjouir, car ils tournent à l'honneur de la France.

LOUIS D'ARZANS.

## LE BUDGET DES CULTES

On a distribué au Palais-Bourbon le rapport sur le budget des cultes. Document haineux, ce rapport ne propose pourtant aucune réduction.

On ne suppose pas que ce soit l'envie qui manque aux législateurs de la commission du budget. Non, ce n'est pas l'envie. C'est que ces honnêtes républicains n'osent pas faire plus qu'ils n'ont fait. Le rapport l'avoue, d'ailleurs, avec un cynisme touchant.

« Les économies réalisées au cours des années précédentes, dit-il, ont fait disparaître une à une les dépenses inutiles. Nous touchons maintenant aux organes vitaux de ces services. » Vous entendez bien, ils sont allés jusqu'aux dernières limites, c'est-à-dire jusqu'au point où l'on s'arrête pour réfléchir.

Il y a bien, à la suite de ça, cette déclaration comminatoire : « Des abus nombreux ont été relevés à la charge du clergé au cours des dernières élections législatives... Le pays s'en est ému... Il attend du gouvernement une action énergique afin que de pareils faits ne se renouvellent pas... »

Mais cette déclaration est un air de trompette pour charmer les durs oreilles des radicaux, et ce n'est pas autre chose.

La Chambre voterait bien un ordre du jour qui se terminerai par cette banalité pleine de méchantes intentions, mais qui, en somme, n'engage pas le gouvernement à commettre des sottises inutiles.

Quant aux organes vitaux du service des cultes, la majorité républicaine les respectera parce qu'elle ne peut faire autrement, bien à contre-cœur, mais elle les respectera.

C'est qu'il y a là une grosse partie de la question électorale, c'est même la plus grosse.

Il serait dangereux d'aller plus loin dans la persécution budgétaire contre le clergé, et, pour satisfaire les électeurs des centres ouvriers, de froisser les catholiques qui représentent plus des trois quarts de la population.

En 1889, les électeurs ont failli casser la cruche républicaine. Elle est même, à cette heure, un tant soit peu fêlée. Il ne faudrait pas qu'elle se heurtât trop fort à l'opinion religieuse pour se briser définitivement.

## Nouveaux impôts

Lorsqu'on parcourt le volumineux recueil des professions de foi des candidats républicains élus aux dernières élections, on trouve dans la plupart de ces documents la promesse de travailler à établir l'équilibre du budget par la réalisation d'économies. On chercherait vainement un candidat républicain ayant promis de voter de nouveaux impôts. C'est pourtant ce que la majorité républicaine est invitée à faire et ce que, suivant toute apparence, elle fera. M. Rouvier, dans son discours de mercredi, a imaginé pour rassurer les consciences qui pouvaient éprouver encore quelque hésitation, un argument péremptoire.

Il a dit d'abord : « Il n'est pas possible de faire un budget sincère, loyal, honorable, sans créer des impôts. »

Puis est venue cette déclaration dont on fera bien de ne pas perdre le souvenir :

« Le budget que nous vous proposons de voter, d'accord avec la Commission du budget, est un budget qui crée 100 millions de plus de

recettes annuelles.... Si vous avez aujourd'hui le courage d'entrer résolument dans la voie où votre commission vous convie d'entrer, si vous voulez donner au Trésor les ressources dont il a besoin, l'équilibre budgétaire est assuré jusqu'à la fin de la législature. Vous pouvez aller devant vos électeurs en faisant une réalité de cette formule qui a cessé pour le moment d'être effective et vraie : « Ni emprunt ni impôt dans l'avenir. »

C'est cet avenir dont parlent toujours les républicains quand on les somme de remplir leurs engagements. Cet avenir ne vient jamais. Il n'y a que les charges nouvelles qui viennent toujours et tout de suite.

On sait que M. Saint-Genest engage les monarchistes à se rallier au gouvernement républicain. Or, voici la peinture qu'il nous fait de la République en province, dans un article publié il y a peu de jours par le Figaro :

« Partout, dit-il, les écoles ont été laïcisées, les religieuses chassées, les magistrats proscrits. Partout les prêtres, les nobles, les bourgeois sont harcelés, taquinés, humiliés. Tandis qu'à Paris nous nous apercevons peu du triomphe de la démocratie, ici notre défaite se fait sentir à chaque instant du jour... Dans chaque canton il faut lutter contre le maire, l'instituteur, le juge de paix, le pharmacien, le cantonnier... Le mot de républicain ne signifie plus les partisans d'un certain régime. Ce sont les hommes qui, après une série de combats, occupent le territoire et oppriment les habitants. »

Mercredi, M. Delafosse, qui prêchait, lui aussi, aux conservateurs, il y a quelques mois, la politique de désarmement, s'exprimait, sur le compte du gouvernement républicain, dans les mêmes termes que M. Saint-Genest.

Y a-t-il dans la République un parti, ou tout au moins un groupe politique disposé à mettre un terme à ce système d'oppression qui pèse sur les conservateurs comme sur un peuple conquis par la force des armes ? Personne n'oserait le soutenir. On conviendra, avec le Moniteur, que, dans ces conditions, les conservateurs doivent être très pressés d'entrer dans la République.

## LE SCANDALE DE TOULON

On lit dans le Figaro :

« Ce qui est assez curieux, c'est que cette quadruple arrestation a été faite, paraît-il, sans que le gouvernement en fût informé. »

« De là certains bruits répandus dans le public, bruits d'après lesquels des remontrances seraient adressées au Parquet de Toulon. »

« On parle même de révocations décidées et de démissions offertes. »

« Le scandale de Toulon est peut-être gros de conséquences fort inattendues. »

D'autre part, on lit dans la Presse :

« Jeudi, dans les couloirs de la Chambre, plusieurs députés commentaient très vivement cette malheureuse affaire. »

« Chacun s'accordait à trouver que le Par-

quet avait agi avec une trop grande précipitation.

» Dans le grand salon de la paix, M. Clémenceau, député du Var, entouré d'un grand nombre de journalistes, disait que M. Fouroux ne pouvait être coupable et qu'il devait être victime d'une dénonciation calomnieuse.

» M. Fallières, ministre de la justice, interrogé par lui au sujet de cette arrestation, répondit qu'il n'avait pas été prévenu par le Parquet de Toulon. Il a ajouté qu'il n'avait appris cette déplorable affaire que par les journaux. »

On mande au Petit Journal :

« M. Daumas, sénateur et ami particulier du maire arrêté, est arrivé cette après-midi à Toulon pour se renseigner par lui-même sur le scandale qui vient d'éclater. Son ami, M. Fouroux, est toujours tenu au secret dans la maison d'arrêt.

» Les charges qui pèsent sur lui sont de plus en plus accablantes. M. de Jonquières aurait découvert chez lui une lettre écrite à sa femme et dans laquelle M. Fouroux parle, dit-on, de l'avortement.

» M. Chadenier, préfet du Var, est attendu ce soir à Toulon où il vient essayer de mettre un peu d'ordre dans les affaires municipales qui sont en souffrance. Le Parquet conserve le mutisme le plus absolu au sujet de l'enquête qu'il poursuit très activement. »

Toulon, 31 octobre.

L'affaire de M. Fouroux rentre décidément dans une nouvelle phase.

Il paraîtrait que la question de l'avortement pratiqué sur M<sup>me</sup> de Jonquières n'est absolument qu'accessoire : elle n'aurait servi que de prétexte à l'arrestation du maire de Toulon.

Ma dernière dépêche vous parlait de dilapidation des deniers de la ville : je la confirme.

En outre, voici le bruit qui circule parmi les personnes les mieux informées de la ville : M. Fouroux aurait reçu d'un entrepreneur un pot-de-vin de 300,000 ou 400,000 francs, à la condition que les grands travaux qui vont commencer à Toulon lui soient adjugés, à l'exclusion de tout autre concurrent.

Une réunion a eu lieu aujourd'hui, à laquelle assistaient M. Chadenier, préfet du Var ; M. Arnauld de Praneuf, sous-préfet de Toulon ; M. Florent, procureur de la République, et M. Daumas, sénateur du Var.

Les décisions arrêtées dans cette réunion sont tenues absolument secrètes.

Quelques erreurs ont été commises dans les journaux de Paris, erreurs toutes naturelles étant donné les confusions des premières transmissions télégraphiques.

C'est ainsi que quelques-uns ont dit que M. Fouroux avait été décoré de la Légion d'honneur à l'occasion du dernier voyage présidentiel : le fait est inexact. Ce qui est vrai, c'est que le maire de Toulon (le plus jeune des maires de France) avait sollicité en effet la croix, au moment de la visite de M. Carnot ; mais, pour des raisons de politique locale, cette nomination n'avait pas été faite.

## LE COMTE DE PARIS

Vendredi soir, le Prince est arrivé à Montréal, qu'il a quitté samedi pour New-York.

Pendant le voyage, Monsieur le Comte de Paris a failli être victime d'un très grave accident. En changeant de train à Plattsburg (Etat de New-York), le Prince a été pris entre deux trains et est tombé.

Il a été relevé, et a pu, avec un peu d'aide, regagner son compartiment.

Le Prince, légèrement contusionné, a néanmoins continué son voyage.

Le *New-York Herald* donne ces quelques détails sur l'accident :

« Le Comte de Paris, qui venait de quitter Montréal par le Delaware et Hudson-Railway, se trouvait en gare à Plattsburg.

» En voulant sauter sur la plate-forme, le Prince tomba entre deux voitures du train, qui n'étaient pas arrêtés.

» Des employés du chemin de fer se précipitèrent au secours du Comte de Paris et réussirent à l'arracher au grave danger qu'il courait. »

Monsieur le Comte de Paris, M<sup>re</sup> le duc d'Orléans et les personnes qui les ont accompagnés dans leur voyage en Amérique se sont embarqués vendredi, à New-York, pour revenir en Angleterre.

Le *New-York Herald* communique la dépêche suivante de New-York, 1<sup>er</sup> novembre :

« Monseigneur le Comte de Paris a rendu visite au général Grant, hier, dans l'après-midi; c'est la seule visite que le Prince ait faite depuis son retour du Canada.

» Le général Horace Porter a été reçu par le Prince dans la soirée, pendant que le duc d'Orléans et le duc d'Uzès dînaient avec le colonel Mac-Clellan au Manhattan-Club.

» Ce matin, le Prince et sa suite étaient levés de très bonne heure; le départ était fixé à huit heures.

» Les généraux Butterfield et Porter, le général Sickles et le colonel E.-H. Wright, du comité de New-York, et le colonel J. P. Nicholson, du comité de Philadelphie, ont été délégués pour souhaiter au Prince un bon voyage.

» Donnant une chaude et vigoureuse poignée de main au général Butterfield, le Prince l'a remercié à plusieurs reprises de son hospitalité.

» Le général a répondu en exprimant tout le plaisir qu'il avait eu à recevoir un ancien compagnon d'armes et un ami personnel de longue date.

» Le paquebot s'éloigna du quai à huit heures; le Prince et sa suite restèrent sur le pont jusqu'à ce que le bâtiment fût hors de vue, agitant chapeaux et mouchoirs pour répondre aux amis restés sur le quai.

» Quelques instants avant le départ, le Comte

de Paris a prié le *New-York Herald* de déclarer de nouveau que son voyage en Amérique n'avait aucune signification politique quelconque et de remercier ses anciens camarades de l'armée de Mac-Clellan de leur bon souvenir et de leur chaleureuse réception.

» Monseigneur le Comte de Paris restera en Angleterre jusqu'au mois de décembre, puis il ira passer une partie de l'hiver dans ses propriétés d'Espagne.

» Le Prince va travailler à un second volume de son Histoire de la guerre civile d'Amérique, pour lequel il a recueilli de nombreuses notes. »

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 octobre 1890.

Peu de changements à signaler avec les dispositions d'hier. Quelques rachats s'effectuent cependant, et ramènent le 3 0/0 à 94.13; le 4 1/2 à 106.20.

Les actions de nos grandes banques gardent leur bonne allure :

Crédit Foncier, 1.288; Banque d'Escompte, 570; Banque de Paris, 850; Crédit Lyonnais, 778; Crédit Mobilier, 435; Société Générale, 500; Société de Dépôts et Comptes courants, 603.

Les actions de la Compagnie du Lausium Grec se traitent à 435 fr. environ. Leur dividende de 11 à 12 fr. régulièrement distribué depuis plusieurs années leur donne certainement une valeur plus considérable. La Compagnie possède, outre les exploitations du Péloponèse, des concessions en Asie-Mineure qui doivent à bref délai lui rapporter de sérieux bénéfices.

On dit le plus grand bien du Crédit Foncier Canadien, ses actions libérées du quart donnent un revenu supérieur à celui de la plupart des établissements similaires; nous aurons l'occasion d'y revenir.

Les Chemins Economiques font 418. — INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, 15, place de la Bourse, Paris, admet à son Syndicat d'opérations mensuelles des valeurs dont le revenu est nul, mais son mode d'action lui permet d'en retirer cependant un résultat pour le propriétaire du titre. Ainsi l'action Panama rapporte 1 fr. par mois, soit 12 fr. par an; l'obligation Panama 3 0/0 rapporte 0.72 par mois, soit 8 fr. 70 par an; un bon à lots Panama 1889 rapporte 2.20 par an, soit 26.40 par an, etc. On peut adresser directement les fonds et les titres au directeur de la Banque d'Etat.

## NOUVELLES MILITAIRES

EXCELLENTE DÉCISION

Aux termes de l'article 28 de la loi sur le recrutement, les jeunes gens candidats à l'Ecole polytechnique n'y sont définitivement admis qu'à la condition de contracter un engagement de trois ans.

Mais si les candidats malheureux font partie de la classe, doivent-ils être considérés comme engagés volontaires et par conséquent choisir leur corps?

Le ministre de la guerre, consulté, a décidé

que les jeunes soldats qui, s'étant présentés en 1890 à l'Ecole polytechnique ou à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, ont échoué aux examens d'admission et ont l'intention de se représenter, pourront, sur le vu de la lettre ministérielle constatant leur échec, et s'ils sont acceptés par le chef du corps, obtenir du général commandant la subdivision territoriale d'être dirigés sur un régiment de leur choix.

Ces jeunes gens auront à établir qu'ils figurent sur la première partie de la liste de recrutement comme appelés pour trois ans, ou s'ils figurent sur la deuxième partie, comme dispensés en vertu des articles 21, 22 ou 23 de la loi, qu'ils ont signé devant le commandant du bureau de recrutement la déclaration de renonciation à la dispense.

Cette mesure sera fort bien accueillie par tous les intéressés.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### POSTES ET TÉLÉGRAPHES

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, les guichets postaux seront fermés à 6 heures du soir les dimanches et jours fériés.

Le service télégraphique sera assuré comme à l'ordinaire.

### MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale de Saumur, reconnaissante de l'empressement avec lequel l'Administration et ses nombreux amis ont accueilli ses billets de tombola, pense leur être agréable en leur offrant le dimanche 16 novembre, au Théâtre, un Concert de remerciement.

La présentation d'un billet de la tombola donne droit à l'entrée et à la location des loges des trois étages chez M<sup>me</sup> Courant, à partir du lundi 10 novembre, à raison de 2 francs par loge de quatre places.

Une quête sera faite, pendant le Concert, au profit des pauvres.

La Commission.

Le programme sera vendu le soir du Concert.

### Un incident au Tribunal de Saumur

Samedi 23 octobre, à l'ouverture de l'audience civile, une odeur suffocante d'acide carbonique s'était répandue dans la salle.

Le tribunal a dû, pour ne pas être asphyxié, tenir son audience dans la chambre du conseil, où les avocats ont plaidé.

La salle n'a pu être chauffée à la dernière audience, pour éviter le retour du même inconvénient, — et l'on gelait.

Les dangers du poêle ont déjà été signalés à M. l'architecte du département. Il est à souhaiter qu'il soit promptement apporté remède à une situation vraiment intolérable.

MM. les avocats et avoués vont, paraît-il, adresser également une pétition au Conseil général, pour signaler le triste état du local qui leur est réservé, et qui est, en effet, inhabitable.

Toutes les villes du département ont aujourd'hui de somptueux et confortables Palais de Justice.

Saumur, qui est la juridiction la plus importante du département, après Angers, possède un tribunal humide et malsain, et dont les services insuffisants sont aménagés de la plus déplorable façon.

Le Conseil général nous paraît devoir à notre ville les quelques améliorations réclamées, absolument indispensables et urgentes.

### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Alexis-Jean-Marie Renault, chaudronnier, de Saumur, et Clémence-Léonie Vallière, lingère, de Tours.

Henri Mercier, employé d'octroi, et Eugénie Pugnet, couturière, tous deux de Saumur.

Jules-César-Victor Malécot, ferblantier, et Augustine Fremont, couturière, tous deux de Saumur.

Victor-Joseph Joubier, journalier, et Louise-Augustine Taugourdeau, sans profession, tous deux de Saumur.

Emile-Raymond Tocheport, carrossier, de Saumur, et Marie Desbois, propriétaire, de Rou-Marson.

### ATTENTION AUX PIÈCES FAUSSES

Nous avons déjà parlé des pièces fausses de 50 centimes que des faux monnayeurs ont mises en circulation. On nous apprend aujourd'hui que des pièces fausses de deux francs, à l'effigie de la République, sont en circulation. Elles sont grossièrement faites et faciles à reconnaître, avec un peu d'attention.

### PREDICTIONS DE NICK

On n'a pas oublié que, d'après les éléments astronomiques, et d'après mes pronostics, la première quinzaine du mois d'octobre devait être relativement assez belle et chaude, particulièrement sur la zone méridionale, et que la seconde quinzaine serait plus variable, plus agitée, plus humide, plus froide, particulièrement sur le centre et le nord de la France et de l'Europe; avec neige sur les points culminants, crues subites, gelées blanches, etc. Mes prévisions se sont encore réalisées, comme chacun a pu le voir.

La première dizaine de novembre sera relativement assez belle et tempérée, notamment sur la zone méridionale, sauf quelques perturbations éparses vers les « 1<sup>er</sup> (7), 3, 5, 7, 9 ».

Avis aux travailleurs.

La seconde dizaine sera plus variable, plus froide, plus agitée, plus humide, plus funeste

43 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MOEURS MARITIMES

### FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Pierre posa la main sur le bras du notaire.

— Ecoutez-moi, mon cher monsieur Bernard: s'il est facile de réaliser un capital de six cent mille francs, il doit l'être beaucoup plus d'en réaliser un de deux cent mille. Voici donc ce que j'attends de vous :

» Vous allez prendre deux cent mille francs sur ma « cassette particulière », comme on dit en parlant des princes et souverains; vous achèterez le chalet de Mademoiselle de Buheil à Saint-Pair.

Le notaire jeta une exclamation de surprise.

— Mais pourquoi deux cent mille francs, là où il en faut à peine trente mille ?

— Ne m'avez-vous pas dit que la dette était du double ?

— Sans doute.

— Eh bien ! vous porterez donc d'un seul

coup l'enclère à deux cent mille francs. De ce chef, vous écarterez tous les concurrents et vous pourrez désintéresser immédiatement le créancier hargneux.

— Mais, le reste de tout cet argent ?

— Le reste ne reviendra-t-il pas de plein droit à l'intéressée principale ?

— Vous voulez dire à « l'intéressante », risqua le notaire, qui cultivait les traits d'esprit et le calembour.

Pierre daigna rire de la boutade. Ces hommes d'affaires n'ont aucune entente des choses du sentiment, aussi bons qu'ils soient d'ailleurs.

M<sup>re</sup> Bernard s'était levé. Il considérait curieusement celui qui lui parlait. Certes, il connaissait L'Olonnois depuis longtemps et le tenait pour un original de belle venue. Mais ce trait de générosité confondait sa jugeotte. Il n'y était plus du tout, bien qu'il pressentit le motif qui fûsait agir Pierre.

— Ainsi, demanda-t-il, c'est un cadeau de cent quarante mille francs, autrement dit de sept mille livres de rentes, que vous faites à Mademoiselle de Buheil ?

— Oui, mon cher monsieur Bernard.

— Peste ! vous y allez bien, vous. Quelle

épingle ! Et la raison de cette générosité ?

— Je l'aime, prononça Pierre.

Ces mots, il les articula simplement, son franc regard bien fixé sur les lunettes du vieux notaire, qui tressaillit. Mais, du coup, le tabellion dénouilla sa personnalité officielle. D'un geste brusque, il arracha les verres protecteurs, et dans ses paupières L'Olonnois vit des larmes. Spontanément, l'homme des intérêts matériels, en face de cette sublime insouciance, tendit ses deux mains au jeune homme.

— Mon ami, dit-il, bien des gens vous appelleraient fou. Moi, je vous dit seulement : cela est très beau. Car je n'ai pas besoin de chercher de quelle façon vous aimez Mademoiselle Jeanne. Une femme comme elle ne peut inspirer qu'une sorte d'amour à un homme comme vous.

Emu à son tour, Pierre répondit :

— Je vous remercie, monsieur Bernard. Mademoiselle de Buheil est trop fière pour consentir à devenir ma femme sans dot à m'apporter. Et, si elle ne m'aime pas, qu'importe ! Je m'expatrierai, je disparaîtrai de son chemin. L'essentiel est que ce lambeau de fortune ne lui fasse pas l'effet d'une aumône. Arrangez-vous, je vous prie, pour cela. Inven-

tez une histoire vraisemblable et remettez à la pauvre enfant la somme nécessaire à son émancipation des conditions sociales dont elle souffre à cette heure.

M. Bernard passa la main sur son front.

— Allo, fit-il, donation anonyme à convertir en un achat réel. C'est difficile, mais l'imagination aidant, je trouverai bien quelque chose. Vous pouvez compter sur moi pour inventer quelque invisible acquéreur du chalet aux exorbitantes conditions que vous m'imposez.

Pierre remercia chaleureusement le brave homme. Désormais il avait le cœur léger et l'esprit tranquille. Sa noble action venait d'être accomplie en lui toutes les fibres de la poésie. Un vague épithalame chantait au fond de son âme.

Avant de prendre congé du notaire, Pierre avait eu le soin de se munir de quelque argent. Un besoin lui venait de se distraire, de quitter Granville et le Grand-Bouff, pour quelque temps du moins. Tout de suite, le projet qui le hanta fut de courir à Dinard. C'était si facile ! Il n'avait qu'à sauter dans le plus prochain train, et il serait arrivé avant le soir.

aux gens de mer et aux agriculteurs, notamment vers les « 9 (??), 11, 12, 13, 14 » ; vers le « 16 (??), 17, 18, 20 » ; vers les « 22 (??), 24, 26, 28, 30 ».

Cela tantôt sur une zone ou région, tantôt sur une autre, suivant le mouvement de déclinaison des astres.

Orages épars encore probables vers les 7, 13, 15, 22, 28.

Crues subites. Débordements à redouter, 3<sup>e</sup> dizaine. Gare les gros temps et les sinistres, notamment du 10 au 25, vers les époques critiques marquées de deux ou trois points d'interrogation, suivant l'importance probable des perturbations. Celles-ci retardent de un à trois jours pour se propager sur la France ; et de quatre à cinq jours pour le reste de l'Europe, suivant la longitude ou la latitude des localités.

**LE VAUDELNAY.** — Mardi dernier, dans l'après-midi, un sieur Bretonnière, journalier à Montreuil, travaillant à la Sablière, commune du Vaudelnay, a été, par suite d'un éboulement de plusieurs mètres cubes de sable, projeté avec une telle violence contre un wagon en chargement, que le crochet qui maintient la porte de ce wagon lui est entré dans le bas ventre, lui faisant une ouverture de dix à quinze centimètres de long.

Ramené à son domicile, M. le docteur Gaudrez, appelé à lui donner ses soins, a jugé son état très grave et désespéré de le sauver.

Bretonnière est marié et père de famille.

**CHOLET.** — Mort sur la voie publique. — Jeudi matin, M. Constant Etaut, employé à la banque Bellanger et Delhumeau depuis au moins 25 ans, est mort subitement en face du théâtre de Cholet.

Le docteur Pissot, qu'on est allé chercher, n'a pu que constater le décès qui était dû à la rupture d'un anévrisme.

**Mort subite dans une voiture.** — M. Michel Jarry, de la commune de Botz, prenait jeudi matin le courrier de Beaupréau à Varades pour se rendre au mariage de son neveu et filleul ; quelle ne fut pas la surprise des voyageurs de voir s'affaïsser subitement leur compagnon de route qui venait de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante.

#### ANGERS. — LE MAIL DÉFUNT

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* de jeudi :

« L'avant-mail était fermé, du côté du Mail, par une douzaine d'ormeaux en demi-cercle, qui, émondés, mis au jeune bois, il y a quelques années, en même temps que les tilleuls des Quinconces, étaient pleins de vie et avaient surtout l'avantage, depuis que le Mail a été abattu, de dissimuler un peu par leur épais rideau cette sauvage destruction.

» Bien qu'ils fissent partie de l'avant-Mail et

non du Mail et qu'on eût semblé leur faire grâce jusqu'à ce jour, les gens de goût, qui ont détruit notre Mail, ont tenu à compléter leur œuvre. En effet, on vient d'arracher aussi ces ormeaux, et à présent l'on peut apercevoir du jardin, dans toute son horreur moderne, cette ancienne avenue naguère si belle et si vantée. On prévoit bien quelque chose de laid ; mais pas hideux à ce degré. Désormais replantée de petits arbres, bordée de murs d'usine, de constructions inégales et sans alignement, ce sera, joignant la partie la plus belle et la plus gaie de notre ville, une avenue de faubourg de dernier ordre. Était-ce donc pour conspuer la mémoire de Jeanne d'Arc que l'on a commencé traitreusement par donner le nom de l'héroïne française à cette avenue, que l'on préméditait de déshonorer en la dévastant ! — G. R. »

Le même journal dit encore :

« Le Conseil municipal d'Angers, qui, dans sa séance du mois d'août dernier, avait décidé, résolu et voté que l'allée du Mail serait replantée en tilleuls, a décidé, dans sa séance du 29 octobre, avec la même majorité, que la même allée serait replantée en platanes. Le tilleul, qui avait toutes les qualités, au mois d'août, n'en a plus eu aucune au mois d'octobre, et le platane, au contraire, écarté dédaigneusement il y a trois mois, obtient, aujourd'hui, tous les suffrages.

» Va donc pour le platane ! Mais on fera bien de se hâter de planter pendant la saison favorable ; il n'est que temps. Dans trois mois, le Conseil municipal pourrait avoir un autre avis et vouloir, par exemple, que l'on plante des lauriers, pour son usage ! »

#### SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE

Le Sous-Comité de Chinon adresse la note suivante à chaque maire de l'arrondissement :

« Chinon, le 31 octobre 1890.

» Monsieur le maire,

» Nous avons l'honneur de vous adresser, au nom du Sous-Comité Chinonais de la Société Française de secours aux blessés militaires, le compte-rendu de la situation dans l'arrondissement au 30 juin 1890.

» Ce qu'a déjà fait le sous-comité de Chinon, vous l'allez voir ; ce qu'est la Société Française de secours aux blessés militaires, vous le savez certainement.

» Sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, la Société ne poursuit qu'un but, le service de la patrie et de ses défenseurs. Etrangère aux luttes des partis, elle compte dans le Conseil central et dans les Comités locaux des représentants de toutes les opinions qui, sous son drapeau, se tendent fraternellement la main. En tête des souscriptions qui abondent, figure cette année un don de cinq cents francs de M. le Président de la République.

ne lui apparut point, et il songea que, pendant qu'il s'arrêtait en face de l'arche déserte, elle fuyait là-bas, emportée par la course légère de la locomotive. Et il trouva insupportable cette séparation de quelques heures, sentant bien que désormais elle possédait tout son être et qu'il lui serait impossible de vivre loin de son souffle et de son regard.

Maintenant, les moindres détails de leur entrevue lui revenaient à l'esprit. Ah ! certes, il l'avait trouvée belle, adorablement belle, le jour où elle lui était apparue sur le rocher du Grand-Bouff, le jour où elle avait revêtu le costume de paysanne de l'autre Jeanne, la morte, le jour enfin où il avait pris place à sa table, dans cette soirée terrible où il avait appris qu'elle était fiancée à Paul Hautfrion, où lui-même avait joué sa vie pour le salut d'autres existences en détresse.

Mais, jamais, oh ! non, jamais, il n'eût soupçonné la beauté incomparable que ces vêtements noirs, ce voile de crêpe mettaient à l'en-tour de cette jeunesse resplendissante même sous la pâleur du chagrin. Il n'était pas jusqu'au pli dédaigneux de sa lèvre qui n'ajoutât un charme de plus à ces traits adorés.

(A suivre.)

» Le Sous-Comité de Chinon a décidé d'adresser un appel aux municipalités de l'arrondissement et de solliciter, avec votre bienveillant appui, le concours de chaque commune. Dans les guerres prochaines, la patrie demandera aux enfants de l'Indre-et-Loire comme à tous le sacrifice de leur sang. Nous refuser l'obole que nous implorons pour eux. c'est peut-être priver de secours l'un des vôtres.

» Nous avons donc la ferme confiance que vous ne repousserez pas notre requête, et que vous voudrez bien, dans votre session de novembre, inscrire au profit du Sous-Comité de Chinon une subvention de six francs à votre budget additionnel pour la renouveler ensuite chaque année.

» Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

(Suivent les signatures du D<sup>r</sup> Roux, secrétaire, et de G. du Petit-Thouars, président, chevalier de la Légion d'honneur.)

**TOURS.** — La santé de M. Allard. — Pour rendre hommage à la vérité et couper court à certains racontars lancés dans le public au sujet du duel de M. Louis Franchet, rédacteur du *Message*, avec M. Allard, rédacteur en chef du *Républicain*, nous reproduisons l'information suivante que ce dernier journal a fait paraître jeudi soir en tête de ses colonnes :

« Demain sera levé pour la première fois l'appareil spécial appliqué dimanche matin, en remplacement du pansement antiseptique immédiatement pratiqué par le docteur Héron. Aucune investigation de la plaie ne sera probablement tentée, la balle, fixée sans doute dans les profondeurs de la fosse iliaque gauche, ne paraissant jusqu'ici donner lieu à aucun phénomène inflammatoire de nature à nécessiter une opération quelconque.

» Il y a donc loin de cette situation relativement bonne aux racontars fantaisistes répandus dans le public ou envoyés à certains journaux de Paris sans qu'on ait soin d'en vérifier l'exactitude. »

#### MORT DE D. COUTURIER

Le R. P. Abbé de Solesmes, dom Couturier, a succombé mercredi soir.

Atteint de plusieurs maladies mortelles arrivées à leur dernière période, il avait reçu, au commencement du mois, en pleine connaissance, les derniers sacrements, et il avait répondu lui-même aux prières de la recommandation de l'âme.

Depuis lors, étendu sur sa couche, entre la vie et la mort, il n'a pas cessé de gouverner sa communauté avec une étonnante force d'esprit et une parfaite sérénité de conscience, continuant à réciter l'office, s'occupant des affaires de l'abbaye, recevant ses frères, lisant ses lettres et donnant ses ordres. Il était admirable dans cette sécurité du saint qui continue à remplir son devoir jusqu'au dernier instant de sa vie et qui voit venir doucement la mort comme la fin d'une journée de labeur.

Il y avait quinze ans, depuis la mort de l'illustre dom Guéranger, que le R. P. Abbé dom Couturier gouvernait l'abbé de Solesmes. Il était le type parfait du moine. Par son extérieur grave, par son visage recueilli et pur et tout illuminé des reflets de la vie intérieure, il faisait penser à ces belles images de religieux de fra Angelico. Par ses vertus austères et aimables à la fois, il rappelait les grands moines du moyen-âge.

On sait la persécution qu'il a subie : l'abbaye a été fermée il y a dix ans et les religieux, expulsés de leur maison, attendent dans Solesmes même qu'un gouvernement intelligent aeuille bien leur en rouvrir les portes.

Les obsèques du R. P. Dom Couturier seront célébrées demain mardi, à 10 heures du matin.

Au régiment :

— Dites donc, vous, Letourné, voudriez-vous, s'il vous plaît, sentir les coudes...

— J'peux pas, sergent, j'suis enrhumé du cerveau.

Un médecin très rude et maladroit fait une opération longue et douloureuse à un malade.

— Vous devez, lui dit-il, me prendre pour un boucher ?

— Oh ! non, dit faiblement ce qui reste du malade : les bouchers tuent avant d'écorcher !

#### Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France. Exigez sur l'étiquette, bien connue, le timbre du gouvernement. La boîte des 50 pilules : 4 fr. 50 dans les pharmacies.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 2 Novembre 1890.

Versements de 62 déposants (13 nouveaux), 19,060 fr.

Remboursements, 31,237 fr. 88.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

#### Théâtre de Saumur

DIRECTION : SUREAU-BELLET

LUNDI 3 Novembre 1890

### LE PETIT-DUC

Opéra-comique en 3 actes, de MM. MEILHAC et HALÉVY, musique de LECOQ.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 1/4.

#### MARCHÉS

**BEAUFORT.** — Marché du 29 octobre

Froment, double-décalitre, 3 80. — Seigle, 2 70. — Avoine, 2 40. — Pommes de terre, » 75.

**SABLÉ.** — Marché du 27 octobre

Froment vieux (l'hect.), 18 75. — Orge, 9 75. — Seigle, 7 75. — Avoine, été, 6 75. — Beurre, le demi-kil., 4 20. — Poulets (couple), 2 70. — Canards, 3 75. — Œufs, la douzaine, 4 20.

#### JESUS-CHRIST, par le R. P. DIDON.

Ce bel ouvrage, si impatiemment attendu, rencontre l'accueil le plus empressé. Le sujet, l'auteur, sont faits pour attirer l'attention générale. Le plan du livre est large et lumineux. C'est une œuvre considérable au triple point de vue religieux, littéraire et scientifique. — 2 vol. in-8°. Prix : 16 fr. (Chez tous les libraires).

#### LE VIN APOUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 102, rue Richelieu, PARIS, & Partout.

#### INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien, 102, rue Richelieu, PARIS.



FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS ENLÈVE LES PELLICULES ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir. Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours. LE NIGER 450. — INOFFENSIF CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARSUMIERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise

A Saumur, chez COUTARD, coiff. p. 2, r. S-Jean

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel . . . . .	le paquet	70
— Génie extra . . . . .	—	85
— Double pression . . . . .	—	93
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé) . . . . .	—	1.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilogramme, 90 c.  
Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

# BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement **ANGERS** Place du Ralliement

MAISON PRINCIPALE, 2, RUE DU PONT-NEUF, PARIS

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

## HOMMES

PARDESSUS NOUVEAUTÉ, depuis . . . . .	27 fr.
— CHEVIOTTE ou fantaisie, depuis . . . . .	38
— haute nouveauté, doublé soie, depuis . . . . .	80
COMPLET VESTON nouveauté (3 pièces), depuis . . . . .	35
— REDINGOTE habillé, depuis . . . . .	58

## ENFANTS

COMPLET LOUIS XV, cheviotte, 8 à 10 ans, depuis . . . . .	24 fr.
— MARIN, cheviotte, 8 à 10 ans, depuis . . . . .	28
— SPORTMANN, drap fantaisie, depuis . . . . .	21
PARDESSUS drap fantaisie, 10 à 13 ans, depuis . . . . .	15
PELERINE A CAPUCHON, drap ratiné, depuis . . . . .	4 fr. 50

Bonneterie—Chemises—Cravates—Parapluies—Linge confectionné—Chapellerie—Chaussures—Couvertures de voyage et pour chevaux—Uniformes—Articles de voyage—Peaux de Chèvre—Fourrures

**RAYON SPÉCIAL DE VÊTEMENTS SUR MESURE**

Expédition franco à partir de 25 francs.

**LA BELLE JARDINIÈRE** n'a pas de succursale à SAUMUR

Étude de M<sup>e</sup> JAUBERT, commis-saire-priseur, et de M<sup>e</sup> MULLON, huissier à Saumur.

## Vente de Meubles

Par suite de faillite.

Le JEUDI 6 novembre 1890, à une heure du soir, dans une maison sise à Saumur, rue d'Orléans, 49, occupée par M<sup>lle</sup> FAUCHEREAU, couturière, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques des meubles dépendant de la faillite de ladite demoiselle Fauchereau, à la requête de M. Ludovic Proust, syndic.

Il sera vendu :

Armoire à glace, guéridons, chaises, fauteuils, glace, pendule, candélabres, gravures, tableaux, étagère, bibelots, cheminée prussienne et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Le Commissaire-priseur,  
JAUBERT.

## A VENDRE

### COUPES DE BOIS

Situés sur la terre de Brézé,

Station de Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire)

Ces coupes sont à exploiter en 1890 et 1891. Ensemble 60 hectares 73 ares 82 centiares.

Les bois du Bas sont à la distance de deux kilomètres du canal de la Dive.

Les bois des Hauts et des Bas sont à la distance de quatre kilomètres de la station de Brézé (ligne de Poitiers à Saumur), et à douze kilomètres de la ville de Saumur.

EXERCICE 1890-1891

Coupe des semis d'Asnières

174 anciens. — 207 modernes. — 250 cadets. — 452 balivettes.

Coupe des Bois-des-Loges.

34 anciens. — 53 modernes. — 458 cadets. — 97 balivettes.

Coupe de la Fosse-de-Bourrée.

132 anciens. — 498 modernes. — 377 cadets. — 901 balivettes.

EXERCICE 1891-1892

La Petite-Coupe-d'Asnières

64 anciens. — 132 modernes. — 322 cadets. — 209 balivettes.

La Coupe de la Charbonnière

94 anciens. — 125 modernes. — 374 cadets. — 238 balivettes.

Coupe de la Bouchardière

45 anciens. — 14 modernes. — 36 cadets. — 236 balivettes.

Coupe du Petit-Bois-Semé-de-la-Bouchardière

45 anciens. — 14 modernes. — 36 cadets. — 21 balivettes.

L'acquéreur aura la faculté de faire

du charbon sur les emplacements désignés; il pourra également écorcer.

On pourra, au gré de l'acquéreur, ne traiter que pour les coupes comprises dans l'exercice 1890-91.

S'adresser, pour renseignements, à M. EPOUDRY, régisseur de la terre de Brézé. (774)

## Ancienne Compagnie

d'Assurances. AGENT SÉRIEUX incendie et grêle, demande. Ecrire FOURNIER, 137, rue Sainte-Catherine, Bordeaux. (830)

## A Louer présentement

### APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (434)

Étude de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgneil.

## VENTE MOBILIÈRE

Après le décès de M<sup>me</sup> veuve AUBRY-LE DAUPHIN, à Bourgneil, rue de Tours.

Le DIMANCHE 23 NOVEMBRE 1890, à 4 heures de l'après-midi, par le ministère de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire,

On vendra :

Literie, divers meubles anciens et modernes en acajou, marquetterie et vieux chêne, secrétaires, volitaires, canapés, fauteuils, buffets, chiffonniers, armoires, bureaux, buffets, commodes, pendules, cinq montres or et argent, deux kilogrammes d'argenterie, Et quantité d'autres objets.

Au comptant, 10 0/0 en sus.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## A VENDRE OU A LOUER

UNE

### Maison d'habitation

Sise à Saumur, rue des Payens, 1

Pouvant être divisée en deux parties

S'adresser audit M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire. (782)

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

## A VENDRE

### Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare,

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE.

A VENDRE FOIN première et deuxième qualité.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (394)

## A LOUER

### MAISON ET MAGASIN

Rue Nationale,

Comprenant : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, cour, cave, grenier, buanderie, etc. S'adresser au bureau du journal.

## UN MÉNAGE

demandé le mari comme cocher une place, le mari comme cuisinière ou femme de chambre, ou bien le mari se placerait seul.

S'adresser au bureau du journal.

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

### Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Madame Perrette Château, veuve de Jacques Chalaphie ou Chalopé, ayant demeuré à Doué, Saumur, Port-Boulet et Tours, est invitée à se présenter en l'Étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, pour recueillir une succession. (800)

Une bonne Cuisinière demande à se placer. S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER DE SUITE

1° UN ATELIER de fabrication de sabots et défil de bois, dans la Maison centrale de Fontevault.

2° UN FONDS de commerce de sabots en détail.

S'adresser, pour renseignements et pour traiter, à M. ROUSSEAU, à Fontevault (Maine-et-Loire).

JEUNE HOMME disposant de quelques heures demande à faire des écritures. S'adresser au bureau du journal.

## Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

## LIGNAIS, Succ<sup>r</sup>

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande. — On porte à domicile

PRIX MODÉRÉS

## ÉPICERIE PARISIENNE

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

## IMBERT ET FILS

Chocolat Menier, marqué 2 fr. le 1/2 kil. . . . .	1.65
— Poulain, — 2 fr. — . . . . .	1.70
— du Planteur, — 2 fr. — . . . . .	1.70
— C <sup>ie</sup> Coloniale, — 2 fr. 50 — . . . . .	2.20
Collation des enfants, la boîte de 24 et 44 tablettes. . . . .	1.80

Chocolats et Cacaos Félix Potin. — Chocolats et Cacaos d'Aigüebelle.

## CHOCOLATS IMBERT

N° 1, bonne qualité, 1/2 kil. 1.20	N° 4 — supérieur, — 1.80
N° 2, santé surfin, — 1.50	N° 5 double vanille, — 2.40
N° 3 vanillé (recommandé) — 1.60	Remise de 5 0/0, par 5 kilos (sauf nos 1 et 2).

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.